

FILPAC-TOUR : UNE RÉUSSITE!

Le débat sur l'avenir de la presse est désormais **OUVERT!**

Jamais le verbe « fédérer » n'aura aussi bien collé à la peau de la FILPAC CGT. Après avoir rassemblé près de 80 % des titres de la presse régionale, les 26 et 27 août derniers à Montreuil, le groupe de travail de la presse en régions sillonne le territoire français pour aller à la rencontre des salariés de la branche et des équipes syndicales CGT. Il a vocation à poursuivre ces visites jusqu'à la fin des négociations sur la convention collective et le plan de filière porté par nos patrons, qui annonce une démarche forte de restructuration de nos métiers et de nos statuts.

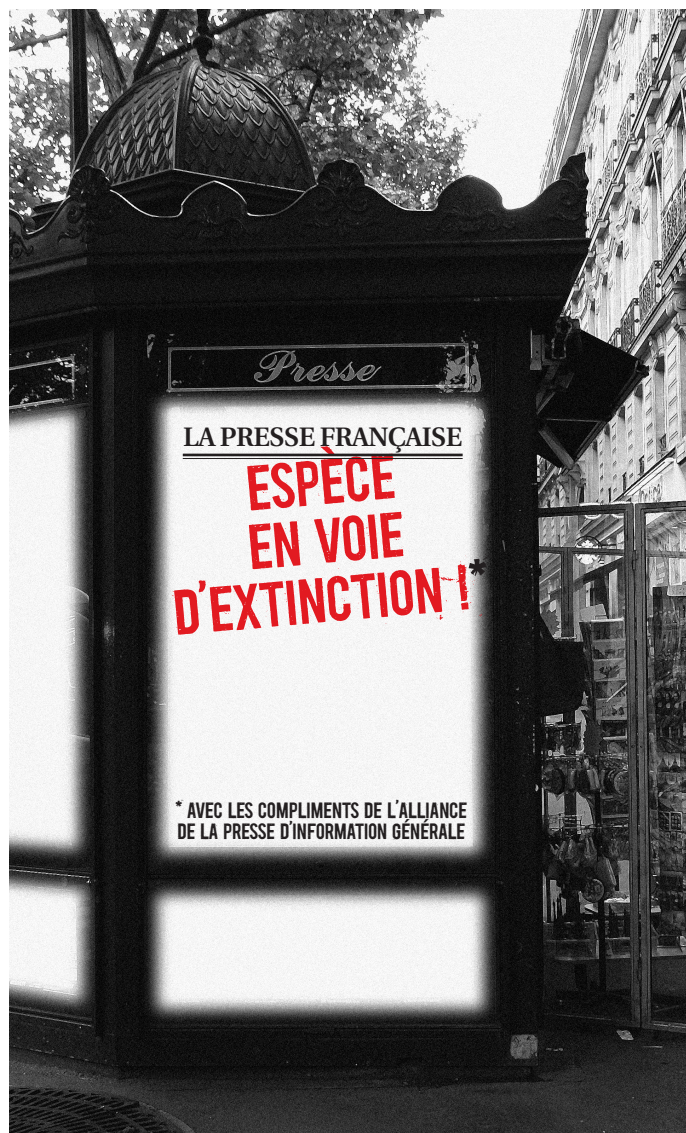
Le Télégramme, Le Courrier de l'Ouest, Le Maine libre, Ouest-France, Presse Océan, La Presse de la Manche, La NRCO, Sud-Ouest, La Charente libre, La Dordogne libre, La République des Pyrénées, La Provence, Nice Matin, Le Progrès de Lyon, La Tribune de Saint-Étienne, L'Est Républicain, Vosges Matin, L'Union de Reims, Le Courrier Picard, La Voix du Nord, Libération Champagne, L'Est Éclair, Paris Normandie, Havre Libre, Le Havre Presse, nous ont déjà accueillis.

D'autres titres sont retenus : La Montagne, Le Populaire du Centre, Le Journal du Centre, Le Berry républicain, L'Écho républicain, L'Éveil de la Haute-Loire, La République du Centre, L'Yonne républicaine, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, La Marseillaise, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Bien Public... Sans oublier tous les titres de la presse hebdomadaire régionale qui représentent à eux seuls une diffusion payée de près d'un million deux cent mille exemplaires par semaine.

Tous les débats, menés dans un climat fraternel d'écoute et de dialogue, ont conforté notre mandat, notamment sur deux points : la volonté de négocier une convention collective protectrice et de haut niveau ainsi que la nécessité de traiter le plan de filière dans son ensemble et non, comme le souhaiteraient les éditeurs, sous l'angle unique de la restructuration des imprimeries.

TOUTS LES SECTEURS DE LA FILIÈRE ET TOUTES LES CATÉGORIES DE PERSONNEL SONT CONCERNÉS !

Le premier mandat qui nous a été confié est donc on ne peut plus clair : priorité à la négociation de la nouvelle convention collective de la presse en régions, qui doit garantir l'avenir



S'appuyer uniquement sur des critères économiques court-termistes et sur une stratégie globale de « massification » des sites d'impression (...) est unanimement considéré comme une aberration.

La FILPAC restera extrêmement vigilante sur l'attribution des subsides de l'État. Ceux-ci doivent être accordés aux éditeurs investissant pour l'avenir, non à la poignée de milliardaires, industriels ou éditeurs, qui pourraient comme à leur habitude, s'approprier ces aides publiques en les détournant de leur fonction première.

de celles et ceux qui vont continuer à œuvrer dans les entreprises de presse après les réorganisations et les modernisations industrielles portées par cette réforme. Le constat qui ressort de nos différentes assemblées à propos des restructurations et/ou transformations présentées par l'APIG (Alliance de la Presse d'Information Générale), est sans appel : elles ne sont pas toutes inévitables ! S'appuyer uniquement sur des critères économiques court-termistes et sur une stratégie globale de « massification » des sites d'impression, afin de mettre en place un réseau d'imprimeries dédié à l'ensemble des publications d'information politique et générale (IPG) dont rêvent les éditeurs, est unanimement considéré comme une aberration, qui contribuera surtout à la disparition de certains titres et accélérera la baisse de la diffusion de la presse.

CONVENTION COLLECTIVE

Les discussions sur la convention collective doivent donc reprendre immédiatement, afin d'aboutir à une signature avant la fin de l'année. Sur la base des conventions existantes, nous exigeons un texte équilibré s'appuyant sur des droits nouveaux - avec notamment des avancées sensibles en matière d'équité entre les femmes et les hommes, de traitement de la pénibilité et de garanties sur la protection sociale.

La nouvelle convention collective de la presse en régions doit devenir également une opportunité pour la reconnaissance de tous les nouveaux métiers apparus dans nos branches ces dernières années, ainsi que de tous ceux qui ne manqueront pas de se créer avec les nouvelles technologies, plus particulièrement celles du numérique. C'est à cette condition que la FILPAC CGT s'engagera dans les négociations sur le plan de filière avec l'APIG dans le cadre du mandat qui lui a été remis par les salarié·e·s lors du FILPAC-TOUR.

PLAN DE FILIÈRE OU PLAN DE RELANCE

La réduction de cinq à deux ans pour la mise en œuvre du plan de filière et la baisse sensible des subventions publiques qu'elle entraînera, sont inquiétantes. Si les choses n'évoluent pas, l'enveloppe proposée par l'État ne suffira sans doute pas à prendre en compte toutes les

problématiques que rencontre, globalement, la presse régionale.

La FILPAC CGT ne signera un accord tripartite avec l'APIG et l'État que si certaines conditions sont remplies. Si ce plan de filière, de relance – ou quel que soit le nom que l'État lui donnera finalement – a pour réelle ambition la sauvegarde d'une presse régionale pluraliste et démocratique tout en respectant notre contrat social, la CGT s'investira totalement dans ce projet. En revanche, si les éditeurs marquent leur intention, à l'instar du journal *La Provence* ou du groupe Centre France, d'utiliser cette manne financière pour s'attaquer frontalement aux statuts des personnels, sans mettre en œuvre de véritables projets industriels et/ou rédactionnels cohérents, c'est une CGT déterminée à la lutte qu'ils trouveront face à eux.

LES DÉPARTS DE LA PROFESSION DOIVENT ÊTRE LIMITÉS ET CONDITIONNÉS À DES PROJETS D'AVENIR !

La mission de la FILPAC CGT ne consiste pas à accompagner les stratégies économiques patronales en signant des plans sociaux douteux. Si, au regard de politiques industrielles ambitieuses résolument tournées vers l'avenir, des départs par mesure d'âge se révèlent indispensables, ceux-ci doivent s'accompagner de garanties suffisantes. Ces garanties doivent donc obligatoirement tenir compte des possibles bouleversements de l'âge légal des départs en retraite et du changement des règles concernant les allocations-chômage, ainsi que de l'évolution des pensions jusqu'au départ en retraite à taux plein de nos camarades.

La FILPAC restera extrêmement vigilante sur l'attribution des subsides de l'État. Ceux-ci doivent être accordés aux éditeurs investissant pour l'avenir, non à la poignée de milliardaires, industriels ou éditeurs, qui pourraient comme à leur habitude, s'approprier ces aides publiques en les détournant de leur fonction première.

Il nous apparaît donc indispensable que ces fonds ne soient octroyés qu'après discussion au sein d'un organisme paritaire en charge de décider leur attribution et de contrôler leur utilisation.

Un engagement développement et compétences (EDEC) doit donc être mis en place. Il devra préciser les objectifs généraux et spécifiques du projet, les publics cibles et les actions à mener en associant les partenaires sociaux à l'attribution des sommes engagées.

LA FILPAC-CGT N'A PAS L'INTENTION DE FAIRE DE LA FIGURATION. ELLE S'ENGAGE POUR CHANGER L'AVENIR !

Le FILPAC-TOUR est l'occasion de démontrer que la fédération représente bien toutes et tous les salarié·e·s de la presse : employé·e·s, ouvrier·ière·s, cadres et journalistes.

La restitution des différents débats ainsi que la préparation de nos prochaines actions sont à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 octobre prochain à Montreuil, où nous vous attendons nombreux, en présentiel ou en visioconférence. •